

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de ConseillersEn exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus :

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : Accessibilité et mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Monsieur le maire présente le projet de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de la salle polyvalente de Combiers.

Monsieur le maire présente un devis d'aménagement du parking de la salle polyvalente avec création d'un emplacement handicapé, établi par la SARL TP BARBARI pour un montant de 6596 € HT, soit 7915.20 € TTC.

Conformément aux prescriptions émises par la commission de sécurité réunie le 2 août 2012, il convient de procéder à des travaux de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente.

Il présente un devis relatif à des travaux d'isolation de la hotte de la cuisine et d'un local de stockage attenant à la cuisine, avec paroi coupe feu, établi par l'entreprise de menuiserie Francis ALLARY, pour un montant de 1616.80 € HT, soit 1940.16 € TTC.

Monsieur ALLARY Francis, se retire de la séance et ne prend pas part au vote.

Monsieur le maire explique la possibilité de bénéficier du soutien financier de l'Etat, en sollicitant l'attribution éventuelle d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), pour l'exercice 2015.

Le coût total du projet s'élève à la somme totale de

N°: 01 20022015**Vote A la majorité**

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 1

8212.80 € HT pourrait être financé de la manière suivante:

- subvention au titre de la DETR 2015 (35%):2874.48 €
-subvention auprès
de la Région Poitou-Charentes: 5000.00 €
-autofinancement : 338.32 €

Total **8212.80 €HT**

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents plus un pouvoir, et une abstention, le conseil municipal:

- approuve le projet d'accessibilité et de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente.

- valide le devis de la SARL TP BARBARI pour un montant de 6596 € HT, soit 7915.20 € TTC, pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente,

- valide le devis de l'entreprise de menuiserie Francis ALLARY, pour un montant de 1616.80 € HT, soit 1940.16 € TTC, pour les travaux de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente,

- sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), pour l'exercice 2015,

- valide le plan de financement

-autorise monsieur le maire à signer tous documents utiles à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,

EPAUD Patrick

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de ConseillersEn exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus :

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M. JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : Accessibilité et mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente

Demande de subvention auprès de la Région Poitou-Charentes

Monsieur le maire présente le projet de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de la salle polyvalente de Combiers.

Monsieur le maire présente un devis d'aménagement du parking de la salle polyvalente avec création d'un emplacement handicapé, établi par la SARL TP BARBARI pour un montant de 6596 € HT, soit 7915.20 € TTC.

Conformément aux prescriptions émises par la commission de sécurité réunie le 2 août 2012, il convient de procéder à des travaux de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente.

Il présente un devis relatif à des travaux d'isolation de la hotte de la cuisine et d'un local de stockage attenant à la cuisine, avec paroi coupe feu, établi par l'entreprise de menuiserie Francis ALLARY, pour un montant de 1616.80 € HT, soit 1940.16 € TTC.

Monsieur le maire présente également un devis établi par la société Mat Hôtel 16, pour un montant de 4055 € HT, soit 4866 € TTC, pour l'acquisition d'un lave-vaisselle à la salle polyvalente, indispensable face aux nombreuses manifestations organisées sur la commune

N°: 02 20022015**Vote A la majorité**

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 1

Monsieur ALLARY Francis, se retire de la séance et ne

prend pas part au vote.

Ce dossier est présenté en vue de l'attribution éventuelle d'une subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale, Programme 2014-2016.

Le coût total du projet s'élève à la somme totale de 12267.80 € HT pourrait être financé de la manière suivante:

- subvention au titre de la DETR 2015 (35%):	2874.48 €
-subvention auprès	
de la Région Poitou-Charentes:	8000.00 €
-autofinancement	: 1393.32 €

Total	12267.80€HT
--------------	--------------------

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents plus un pouvoir, et une absence, le conseil municipal:

- approuve le projet d'accessibilité et de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente.

- valide le devis de la SARL TP BARBARI pour un montant de 6596 € HT, soit 7915.20 € TTC, pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente,

- valide le devis de la société Mat Hôtel 16, pour un montant de 4055 € HT, soit 4866 € TTC, pour l'acquisition d'un lave-vaisselle à la salle polyvalente

- valide le devis de l'entreprise de menuiserie Francis ALLARY, pour un montant de 1616.80 € HT, soit 1940.16 € TTC, pour les travaux de mise aux normes de sécurité de la salle polyvalente,

- sollicite l'aide financière du Conseil Régional Poitou-Charentes, au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale, Programme 2014-2016.

- valide le plan de financement

-autorise monsieur le maire à signer tous documents utiles à la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,

EPAUD Patrick

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus

N°: 03 20022015

Vote A la majorité

Pour : 8
Contre : 1
Abstentions : 1

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :
Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M. JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : PARTICIPATION FONCTIONNEMENT ECOLE DE MAREUIL SUR BELLE 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la commune de Mareuil sur Belle , sollicitant la participation de la commune de Combiers aux écoles maternelle et primaire de Mareuil sur Belle.

Le montant de la participation fixée par la commune de Mareuil sur Belle est de 550.00 € par enfant, pour l'année scolaire 2014/2015.

Trois enfants de la commune sont scolarisés à Mareuil sur Belle, soit un total de 1650 euros ;

Oùï son exposé, et après en avoir délibéré par huit voix dont 1 pouvoir, une voix contre et une abstention, le Conseil Municipal décide,

- d'accorder une participation de 550.00 € par enfant scolarisé à l'école de Mareuil sur Belle, soit un total de 1650 €

- charge monsieur le maire d'inscrire cette dépense de fonctionnement au budget principal 2015

- autorise monsieur le maire à signer tous documents utiles à ce dossier

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,
EPAUD Patrick

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M. JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : Révision du loyer du logement de l'ancienne école au 1er janvier 2015

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une révision du loyer doit avoir lieu au 1er janvier de chaque année d'après l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre de l'année précédente.

Monsieur le Maire propose de réviser le loyer du logement de l'ancienne école au 1er janvier 2015, d'après l'indice de référence du 2ème trimestre 2014, soit + 0.57 %.

L'ancien montant du loyer est de 453.08 €.

Le nouveau montant du loyer à compter du 1^{er} janvier 2015 est de 455.66 €.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents plus un pouvoir, Le Conseil Municipal décide de réaliser la révision du loyer au 1er janvier 2015, pour un loyer mensuel de 455.66 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,
EPAUD Patrick

N°: 04 20022015

Vote A la majorité

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de ConseillersEn exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M. JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : Restauration d'anciens registres d'état civil de la commune de Combiers

Monsieur le maire informe que deux registres très anciens de l'état civil de la commune de Combiers sont délabrés, il convient de procéder à leur restauration.

Il présente le devis de restauration pour deux registres (1792-1802 et l'An XI-1812), établi par l'Abbaye Sainte Marie de Maumont , atelier de reliure, à Juignac, pour un montant total de 1117.98 € HT, soit 1341,58 € TTC.

Monsieur le maire indique que cette dépense peut s'inscrire en investissement, article 2161 "oeuvres et objets d'arts".

Où son exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents plus un pouvoir, le conseil municipal décide :

- de valider le devis établi par l'Abbaye Sainte Marie de Maumont , atelier de reliure, pour la restauration de 2 anciens registres d'état civil de la commune de Combiers, pour un coût total de 1117.98 € HT, soit 1341,58 € TTC,

- charge monsieur le maire d'inscrire cette dépense en section d'investissement du budget principal 2015.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,
EPAUD Patrick

N°: 05 20022015**Vote A la majorité**

Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--

De la Commune de COMBIERS

Séance du **20/02/2015**

Date de la convocation
12/02/2015

Date d'affichage
12/02/2015

Nombres de ConseillersEn exercice : Présents : Votants : Absents : Exclus : **N°: 06 20022015****Vote A la majorité**

Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 26/02/2015

et publication ou notification du :

L'an 2015, le **20 Février** à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Patrick EPAUD, Maire

Présents : M. EPAUD Patrick, Maire, Mmes : BERGER Yvette, BRACHET Marie-France, TURRIFF Alison, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Roland, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent(s) : M. BOURREAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration :
Mme BORDERON Jézabel à M. EPAUD Patrick

M. JOSEPH Alain, a été élu(e) secrétaire

OBJET : Résiliation de l'adhésion au CNAS

Monsieur le maire explique que la commune de Combiers est adhérente au Comité National d'Action Sociale afin d'offrir aux agents communaux une action sociale.

Il s'avère que l'agent communal pour lequel la commune de Combiers cotise annuellement, n'émet plus le besoin de recouvrir aux prestations offertes par le CNAS.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de résilier l'adhésion au CNAS.
La résiliation prendra effet au 31 décembre 2015.

Où son exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents plus un pouvoir, le Conseil Municipal décide,

- de résilier l'adhésion de la commune de Combiers au Comité National d'Action Sociale, à compter du 1^{er} janvier 2016

- autorise monsieur le maire à signer tous documents utiles à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26 février 2015

Le Maire,
EPAUD Patrick